

Quel est le tarif ?

Pour les dispositifs publicitaires et les préenseignes, on distingue les affichages classiques des procédés numériques.

Le tarif évolue en fonction de la surface :

	<i>Superficie totale inférieure à 50 m²</i>	<i>Superficie totale supérieure à 50 m²</i>
Affichage normal *	15€du m ² par an	30€du m ² par an
Affichage numérique	45€du m ² par an	90€du m ² par an

* Pour les supports permettant de montrer successivement plusieurs affiches, la superficie taxable est multipliée par le nombre d'affiches effectivement contenues.

Pour les enseignes, le tarif dépend de la somme des superficies :

<i>Superficie totale</i>	<i>Tarif</i>
Inférieure ou égale à 12 m ²	Exonération totale
Inférieure ou égale à 20 m ²	15€du m ² par an
Inférieure ou égale à 50 m ²	30€du m ² par an
Supérieure à 50 m ²	60€du m ² par an